

quatre jours de ce traitement, la tumeur diminue. On lui fait prendre pendant quelque temps des préparations ferrugineuses, et la cure est terminée. Mais, si l'on veut prévenir le retour de la maladie et d'autres accidents plus graves encore, il faut que l'alimentation devienne convenable, c'est-à-dire restaurante et proportionnée à l'âge, à la constitution et à la destination du sujet.

Ce sont bien là des vérités connues en tous lieux, chez les cultivateurs pauvres ou riches, et dont l'oubli est cependant la cause la plus fréquente des pertes qu'ils éprouvent.

### Choses et autres

— Une réforme très importante vient d'être opérée dans le service du Grand-Tronc. Désormais les effets destinés à Québec, seront livrés à Québec et non à Lévis, comme ci-devant, en hiver comme en été. Cette amélioration sera bien accueillie par tous les hommes d'affaires.

**Saisie.**—Il paraît que les lièvres n'ont pas le droit de paraître sur les marchés à cette saison de l'année, et que la loi leur accorde quelque temps de répit. Ainsi, chasseurs, tarez collets, remisez fusils, suspendez carnas-tières! Grand émoi samedi matin sur le marché Jacques-Cartier. Il y avait dix lièvres dans toutes les voitures. Ah! cette fois, ce n'étaient pas ces innocents, quadrupèdes qui auraient eu envie de fuir s'ils eussent été vivants, c'était les habitants qui auraient bien voulu prendre de la poudre d'écumette. Tous les lièvres ont été confisqués. Nous laissons à deviner quelle figure ont dû faire ceux qui n'avaient apporté que des lièvres au marché; ils avaient l'air, plus que les lièvres, d'avoir été pris au collet. Ils jurèrent mais un peu tard, comme dit la fable, qu'on ne les y prendrait plus.

Ce que l'on devrait faire en pareille circonstance, ce serait de faire annoncer dans chaque paroisse par le crieur public ou par affiches, quand les lois relatives à telle ou telle chose ou pêché deviennent en vigueur. Ce serait une excellente information, per sonne ne pourrait plaider ignorance, et l'on éviterait une foule de désagréments du genre de la saisie des lièvres samedi matin sur le marché Jacques-Cartier.—*L'Événement.*

**La pêche à la truite.**—Les observations de notre confrère de l'*Événement* peuvent également s'appliquer en ce qui concerne les lois de prohibition de pêche à certaines époques de l'année. Les règlements devraient être connus, et pour cela il conviendrait de les publier de temps à autre dans tous les journaux, et de les afficher dans les endroits les plus fréquentés dans nos campagnes.

Nous étions fort surpris samedi, le 24 février courant, de voir le garde-pêche de notre localité, M. Caron, faire afficher aux principaux endroits et distribuer dans tous les magasins, un circulaire en date du 1er octobre 1876, signée par M. W. F. Whiteher, concernant la prohibition de la pêche à la truite, du 1er octobre 1876 au 1er février 1877. Il n'est pas étonnant, quand un employé public est aussi lent à distribuer aux intéressés les règlements qu'il a instruction de leur faire connaître, qu'il puisse se trouver un grand nombre de personnes qui agissent en contradiction à nos lois de pêche, uniquement parce qu'ils en ignorent l'existence. C'est aux employés publics salariés à ne pas se rendre coupables de négligence dans l'exécution de leurs devoirs.

— En 1875, les boucheries chevalines de Paris ont livré à l'alimentation publique 6865 chevaux, ânes et mules; en 1876, elles en ont livré 9271, qui ont fourni 1,370,940 livres de viande nette. A Lyon, le nombre de ces animaux a été de 1262 en 1875 et de 1088 en 1876. Il y avait à Paris, au 1er janvier 58 boucheries et seulement 7 à Lyon.

Dans sa dernière séance le comité de la viande de cheval a décerné une médaille d'argent à M. Chambéry, qui a ouvert la première boucherie chevaline à Lyon, en 1867, et une médaille d'or à M. Létard, qui a neuf boucheries à Paris. Il a été mis à la disposition de ce comité, par son fondateur, M. Decroix, une somme de 1100 fr. pour encourager l'industriel qui ouvrira et exploitera la première boucherie chevaline à Londres.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. M. J. B. Rolland et Fils mettent en vente un nouveau Mois de St. Joseph, contenant diverses prières et méditations sur St. Joseph, qui forment

un joli volume in-32 d'environ 275 pages.

Nous ne pouvons mieux faire connaître le mérite de cet ouvrage, qu'en plaçant sous les yeux du lecteur l'approbation que Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal a bien voulu donner à ce volume.

### APPROBATION.

Nous, soussigné, Evêque de Montréal, approuvons, bénissons et recommandons à tous les fidèles de notre diocèse ce nouveau Mois de St. Joseph, afin de contribuer, autant qu'il est en Nous, à répandre de plus en plus la dévotion à ce puissant Patron de l'Eglise Universelle. Car il y a en lui tant de grandeur, tant d'amabilité, tant de grâces et de vertus qu'il ne saurait y avoir trop de livres pour faire connaître, trop de cœurs pour l'aimer, trop de langues pour le louer.

Cet excellent opuscule est réimprimé, avec les principales pratiques de dévotion usitées dans l'Eglise, pour honorer ce glorieux patriarche, afin de répandre dans les familles chrétiennes le culte qui lui est dû à tant et à de si justes titres. Il recevra donc partout le bon accueil qu'il mérite et il deviendra le guide fidèle des âmes ferventes qui vont à Joseph comme au meilleur de tous les pères.

IG EV. DE MONTRÉAL.

On ne peut rien ajouter à un tel éloge. Les âmes pieuses, les familles chrétiennes et les communautés religieuses seront heureuses de trouver dans ce livre un Manuel complet de prières et de diverses pratiques de piété qui aideront à faire connaître et à propager partout le culte de St. Joseph que Sa Sainteté Pie IX a nommé Patron de l'Eglise Universelle.

### RECETTES

#### La vermine des poulaillers

Voici une recette qu'un vieillard ultra-octogénaire communiquait au *Sud-Est*, indiquant un moyen bien simple de délivrer les poulaillers de la vermine qui est si nuisible à leurs hôtes emplumés:

« A la fin de l'hiver dernier, il m'est revenu par la voie d'une bonne femme que l'huile d'aspic combattait énergiquement la vermine. J'en ai fait demander à un pharmacien qui m'en a donné, j'en ai suspendu un petit flacon débouché dans mon poulailler, la vermine a disparu et mon poulailler en a été affranchi pendant toute la saison, bien entendu en y conservant le flacon débouché. Je ne puis attribuer cet heureux résultat qu'au flacon d'huile d'aspic. »

#### Plus de fruits véreux

Sous ce titre, le *Cultivateur du Sud-Ouest* indique un procédé qu'il ne garantit point, parce qu'il ne l'a point expérimenté, mais qui est si simple et si peu coûteux que chacun peut l'essayer:

« Le ver qui détruit tant de fruits, prend son germe au moment de la floraison, par suite des piqûres de l'ovaire de la fleur par certains insectes qui y déposent un œuf qui, plus tard, se convertit en larve et se nourrit de la pulpe. Ces insectes, paraît-il, craignent l'odeur du vinaigre, et il suffit, pour les éloigner et les faire périr même, d'arroser les arbres en fleur avec de l'eau légèrement vinaigrée, soit un dixième d'une pinte de vinaigre dans six pintes d'eau. Ce procédé, recommandé et approuvé à Lyon, par un M. Denis, directeur de l'Ecole d'arboriculture du parc de la Tête d'Or, a donné de beaux résultats. Les arbres traités de la sorte sont restés couverts de fruits, tandis que les autres n'ont presque rien conservé. Ceux qui n'auraient que quelques arbres, peuvent facilement remplacer les pompes d'arrosage par des lotions à la main au moyen d'un arrosoir. »

### MOUTONS A ACHETER

La Société d'Agriculture du Comté de Chicoutimi désire acheter une dizaine de moutons, race de choix, pouvant donner au moins sept à huit livres de laine chacun.

S'adresser à

E. SAINT-HILAIRE,  
Secrétaire, au Lau St. Jean, P. Q.